



Inscription au pochoir sur les murs de Tulle

rendez-vous

février

vendredi 9

Soirée débat *Les droits culturels de la personne : une autre approche des enjeux culturels sur les territoires* avec Jean-Michel Lucas, co-pilote de l'approche « droits culturels » en Nouvelle-Aquitaine

20h30 - salle Latreille - Tulle, avec le Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin

vendredi 16

Projection du film *Atelier de conversation* de Bernhard Braunstein

21h - cinéma Louis Jouvét - Uzerche, avec la P'tite Fabrique Solidaire

édito

« On commence par dire :
cela est impossible
pour se dispenser de le tenter,
et cela devient impossible, en effet,
parce qu'on ne le tente pas ».

Charles Fourier,
Le Nouveau Monde Industriel et Sociétaire (1829)

cinéma documentaire

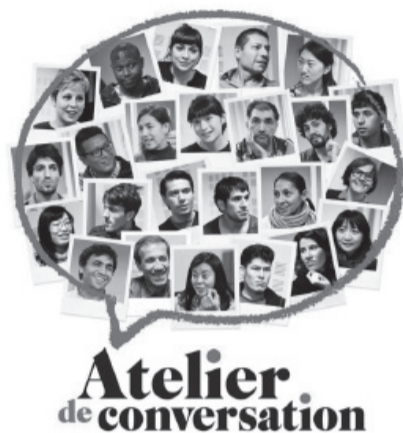
Atelier de conversation de Bernhard Braunstein (2017 - 70')
vendredi 16 - 21h - cinéma Louis Juvet Uzerche, avec la P'tite Fabrique Solidaire, adhérents P'tite Fabrique et PEC : 4€

« C'est bien connu, lorsque nous parlons dans notre langue maternelle, les phrases s'enchaînent rapidement avec une aisance certaine. Cela devient instinctif. Or, quoi de plus déconcertant et frustrant que la mécompréhension des conversations qui nous entourent lorsque l'on découvre un nouveau pays? Les personnes qui arrivent en France cherchent à apprendre le français pour s'intégrer et se construire un avenir sur place. Or la perspective de se risquer à parler cette nouvelle langue en effraie plus d'un...

La bibliothèque publique d'information au Centre Pompidou de Paris, réunit chaque semaine des personnes venant des quatre coins du monde autour d'un objectif : parler français et le faire ensemble! Cela permet également de trouver des ami(e)s pour pouvoir (sur) vivre à l'étranger. C'est donc dans cette pièce remplie d'espoir où les frontières sociales et culturelles s'effacent, au milieu des étudiants plongés dans leurs travaux universitaires, que des réfugiés de guerre côtoient les hommes d'affaire, et que les étudiants croisent les victimes de persécutions politiques.

En se rencontrant d'égal à égal, tous s'autorisent à partager leurs expériences de vies et anecdotes sur leurs arrivées en France. Les sujets qui les réunissent sont divers. Ils évoquent aussi bien leur découverte des préjugés sur leur pays d'origine que celle de gestes qui culturellement sont aux antipodes de ce qu'ils connaissaient, en passant par l'analyse des personnes dans le métro ou encore l'interprétation des invitations à boire un café ou un verre.

Le film *Atelier de conversation* de Bernhard Braunstein nous fait entrer dans ce cercle qui abrite de riches échanges et très souvent ponctué par des sourires voire des éclats de rires. Finalement, le noyau émotionnel du film se trouve au cœur d'une palette de sentiments, entre la solitude, l'incapacité de communiquer et la naissance de l'espoir. » France Terre d'asile.



VENTS D'AILLEURS, UZERCHE SOLIDARITÉ

Depuis plus de deux ans, Uzerche accueille des demandeurs d'asile et des réfugiés, dans le cadre d'un CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation), puis du CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) qui s'est ouvert à l'automne.

Les membres de l'association « *Vents d'ailleurs, Uzerche Solidarité* » les accompagnent dans leur apprentissage de la langue française, mais aussi dans leur intégration à la vie de la cité.

Outre les rendez-vous quotidiens autour de la langue, ils participent ensemble à différentes activités de la commune (marchés de pays, vide-greniers, Le Loupiot...) de façon à sensibiliser également la société civile à la question de l'asile et des réfugiés.

Dans ce cadre, l'Association organise le **samedi 31 Mars** le premier « Marché d'Ailleurs », rencontre d'artisans d'ici et d'ailleurs qui permettra de créer du lien entre toutes les cultures.

soirée débat

Les droits culturels de la personne : une autre approche des enjeux culturels sur les territoires,
avec Jean-Michel Lucas, co-pilote de l'approche "droits culturels" en Nouvelle-Aquitaine

vendredi 9 - 20h30 - salle Latreille - Tulle

avec Peuple et Culture Corrèze et le Centre Régional des Musiques

Traditionnelles en Limousin, engagés dans le dispositif de réflexion et d'écriture sur les droits culturels mis en place par la région Nouvelle-Aquitaine

La loi NOTRe offre l'opportunité de penser autrement la place de la culture dans l'action publique (ou les politiques territoriales). En effet, la loi demande de prendre sérieusement en compte les droits culturels avec l'idée de développer les libertés culturelles des personnes, de favoriser leur autonomie et d'améliorer la volonté de vivre ensemble. Comment s'engager dans cette voie ? La conférence sera l'occasion de préciser la notion de droits culturels des personnes et d'évoquer la réflexion collective engagée en Nouvelle-Aquitaine pour articuler la loi et les pratiques des acteurs sur les territoires.

Jean-Michel Lucas. Docteur d'Etat ès sciences économiques, il met à profit son expérience dans l'administration culturelle (directeur régional des affaires culturelles, conseiller au cabinet du ministre de la Culture Jack Lang, présidence d'associations de musiques actuelles...) et dans la recherche universitaire (maître de conférences à l'Université Rennes 2) pour s'engager dans la défense des droits culturels des personnes.

Sous le pseudonyme de **Doc Kasimir Bisou**, il poursuit ses travaux sur la critique des politiques publiques qui, de plus en plus, se contentent de renforcer l'attractivité et le rayonnement culturel des territoires. Il plaide pour une autre éthique publique en matière culturelle et suggère ainsi d'autres perspectives d'action publique fondées sur une approche humaniste de la Culture.

Une approche respectueuse des droits humains fondamentaux, faisant de la diversité culturelle la première ressource de patrimoine de l'humanité, conformément aux engagements des États à l'UNESCO.

Présentation de la démarche « Volontaires pour les Droits culturels » initiée par la Région Nouvelle Aquitaine

1. La législation française en matière culturelle a changé : elle exige maintenant que les collectivités et l'Etat définissent et conduisent leurs politiques culturelles dans le respect des droits culturels des personnes.¹

2. La référence aux droits culturels provient de textes internationaux sur les droits humains fondamentaux que la France s'est engagée à inscrire dans sa législation interne.

3. Il n'échappe à personne que ces textes sont méconnus. C'est pourquoi la Région Nouvelle Aquitaine a décidé d'engager une réflexion collective préalable à la mise en œuvre de la nouvelle législation.

4. Dans ce cadre, il est apparu raisonnable de donner du temps à cette réflexion qui se déroulera de Septembre 2017 à Décembre 2018.

5. Pour que les mesures à prendre soient en phase avec la réalité des acteurs, la démarche associe des volontaires qui souhaitent apporter leur contribution à la réflexion collective.

6. Un appel à volontariat a été lancé en Avril 2017 qui a donné lieu à plus de 50 réponses de volontaires. 13 se sont vu attribuer une subvention de la Région pour conduire un projet spécifique. Les autres ont accepté de puiser dans leur expérience pour nourrir la réflexion de tous.

D'autres acteurs volontaires acceptant la méthodologie de la démarche proposée ici, pourront contribuer, à leur mesure, à cette réflexion au fur et à mesure de sa progression. Pour ce faire, des rencontres avec eux sont envisagées à la demande.

7. La réflexion collective repose sur une ambition précise : il s'agit de proposer à la Région un ensemble de recommandations

garantissant que ses règlements d'intervention soient à la fois cohérents avec la nouvelle législation sur les droits culturels et adaptés aux pratiques effectives des acteurs.

8. Pour parvenir à cet objectif, la réflexion collective s'appuie sur les textes internationaux de référence. Pour faciliter les discussions, deux textes officiels ont été retenus comme balises communes à tous les volontaires : un texte qui porte sur l'obligation pour les responsables publics de garantir la liberté des personnes de participer à la vie culturelle. Il s'agit de « L'Observation générale 21 » du comité de suivi du Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels. Ce texte est largement inconnu des acteurs de la politique culturelle ; il est pourtant essentiel puisqu'il fournit le sens des engagements de la France en matière de participation à la vie culturelle !

Le second texte est le rapport sur « le droit à la liberté artistique et de création », rédigé par madame Shaheed, en tant que rapporteuse spéciale pour les droits culturels à l'ONU.

(...)

10. Il n'échappe à personne que les textes-cadres sont écrits dans un langage diplomatique, très différent de celui auquel les acteurs français sont habitués en matière de politique culturelle. Leur compréhension n'est donc pas toujours très aisée.

11. D'autre part, au-delà des mots, les préoccupations sont différentes. En effet, les droits culturels sont indissociables des droits humains fondamentaux et l'enjeu majeur de la politique culturelle est l'accès des personnes (artistes

compris!) à plus de « liberté effective ».

Il s'agit surtout de viser le développement des « capacités des personnes à accéder à l'autonomie », dans le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. On ne rappellera jamais assez que, dans le référentiel des droits culturels, faire culture, c'est permettre aux personnes d'exprimer leur relation d'humanité aux autres.

12. Cette évolution des préoccupations publiques en matière culturelle n'est pas toujours bien comprise, sinon acceptée. En tout cas, elle interroge, particulièrement sur les conséquences concrètes d'une politique des droits culturels pour les acteurs.

13. C'est pourquoi la réflexion collective doit à la fois s'employer à assimiler le référentiel des droits culturels et, tout autant, à échanger sur les impacts possibles sur les pratiques des acteurs.

¹ Les deux lois qui font référence aux droits culturels sont :

a) la loi NOTRe article 103 : « *La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005.* »

b) la loi LCAP , article 3 : « *L'Etat, à travers ses services centraux et déconcentrés, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que leurs établissements publics définissent et mettent en œuvre, dans le respect des droits culturels énoncés par la convention de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, une politique de service public construite en concertation avec les acteurs de la création artistique.* »

dates à retenir

Habiter. Vivre. Accueillir.

Tout au long du mois de mars - Théâtre des Sept Collines - Tulle, avec Peuple et Culture Corrèze

Ce programme a pour point de départ une interrogation partagée sur les notions du vivre autrement et du vivre ensemble. Au mois de mars, le Théâtre des 7 Collines propose donc un temps fort sur ces préoccupations sociétales et politiques à travers différents espaces de dialogues et de partages, en présence d'artistes créateurs sensibilisés et concernés par le rêve d'une société nouvelle.

Hospitalités de Massimo Furlan et Kristof Hiriart **samedi 3 mars - 20h30 - Théâtre**

Les (vrais) habitants de La Bastide-Clairence, petit village du pays basque, s'interrogent sur la notion d'hospitalité et la relation aux migrants.

Phalanstères imaginaires, lecture théâtralisée autour des textes de Charles Fourier, compagnie //Interstices

mardi 6 mars - 19h - petit forum du Théâtre - gratuit

Un cheminement sur les sentiers de l'utopie avec les textes de Charles Fourier, philosophe qui, toute sa vie, a élaboré le plan d'une société régie par les lois de l'« attraction passionnée ».

Grand rêve Général, spectacle jeune public familial, compagnie //Interstices

mercredi 7 mars - 18h - médiathèque d'Argentat, gratuit (dès 6 ans)

Grand rêve Général est une forme hybride entre atelier théâtre, spectacle, et enquête sur les expériences de « vie réinventée ». Il invite enfants et parents dans l'utopie d'un certain Charles Fourier.

Nous qui habitons vos ruines, compagnie //Interstices, mise en scène par Marie Lamachère

vendredi 9 mars - 20h30 - Théâtre



© Yo-Yo Gonthier / Théâtre du périscope, Nîmes, novembre 2017.

Accompagnée par la dramaturge et auteure Barbara Métais-Chastanier, la compagnie a mené en 2016 et 2017, une enquête dans plusieurs territoires ruraux et semi-urbains - Lozère, Lodévois et Larzac, Picardie... - sur la façon dont les rêves de Charles Fourier inspirent aujourd'hui des expériences originales menées sur les sentiers des utopies.

Ateliers d'écriture avec Barbara Métais-Chastanier, dramaturge et auteure samedi 3 mars de 17h à 19h et samedi 7 avril de 10h à 12h au petit forum du Théâtre

Cet atelier est ouvert à tous et à toutes, habitants ou nouveaux arrivants en Corrèze, accessible aux personnes maîtrisant le français comme à celles qui le découvre, celui-ci jouera sur des supports aussi bien écrits que visuels tout en laissant place à la parole le temps d'un récit de vies réelles ou imaginaires.

Barbara Métais-Chastanier enseigne à l'université les écritures du réel et les dramaturgies documentaires sous la forme de séminaires et d'ateliers d'écriture.

Un Paese di Calabria, un film de Shu Aiello et Catherine Catella (2017-91') mardi 20 mars - 20h30 - Théâtre, gratuit

Comme beaucoup de villages du sud de l'Italie, Riace a longtemps subi un exode rural massif. Petit à petit, migrants et villageois vont réhabiliter les maisons abandonnées, relancer les commerces et assurer un avenir à l'école.

Contacts/ Renseignements : Théâtre des 7 collines, Scène conventionnée de Tulle
Manon Besse 05 55 26 99 23 / communication@septcollines.com

21^{ème} foire du livre de Naves du vendredi 2 au dimanche 4 mars

Au pied de la lettre, spectacle documentaire sur l'illettrisme vendredi 2 mars - 20h - salle St Martial

« La Compagnie Echappée Belle a animé pendant sept ans, des ateliers-théâtre, livre et conte auprès d'adultes en situation d'illettrisme dans les formations dispensées par l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge et d'autres organismes. Ces ateliers ont permis de véritables échanges entre les comédiens et le public concerné. » P. Ouzounian, responsable artistique.

Le jardin planétaire, conférence de Gilles Clément samedi 3 mars - 15h - salle St Martial

« Le Jardin Planétaire est un concept destiné à envisager de façon conjointe et enchevêtrée :
- la diversité des êtres sur la planète
- le rôle gestionnaire de l'homme face à cette diversité. »
<http://www.gillesclement.com>

Foire aux livres

dimanche 4 mars - de 10 à 18h - salle du pré bourru

adhésion, dons et c^{ie}...

L'adhésion à Peuple et Culture vous permet de recevoir chaque mois le journal de Peuple et Culture dans votre boîte aux lettres, de bénéficier de la gratuité de l'abonnement à l'artothèque, ainsi que de tarifs réduits au théâtre des 7 Collines de Tulle. Mais l'adhésion est avant tout un lien symbolique avec un réseau qui partage des valeurs et des espoirs communs.

Depuis 2012, Peuple et Culture est reconnu « organisme d'intérêt général », ce qui ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66% du montant de la somme versée.



Bulletin d'adhésion 2018 à retourner avec un règlement de (au moins) 25€ - et prix libre pour celles et ceux qui ne peuvent pas verser 25€ à :

Peuple et Culture

51 bis rue Louis Mie - 19000 TULLE

NOM

TEL

PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL

.....
.....

Peuple et Culture Corrèze - 51 bis rue Louis Mie - 19000 Tulle
tél : 05 55 26 32 25
peupleetculture.correze@wanadoo.fr - <http://peupleetculture.fr>

Peuple et Culture Corrèze n°139 tiré à 1000 exemplaires
Directrice de la publication : Manée Teyssandier
Imprimé par Peuple et Culture Corrèze - 19000 Tulle - Issn : 1769-4531
La Région Nouvelle Aquitaine participe à l'activité cinéma documentaire et relais artothèque du Limousin de Peuple et Culture (dispositif "Emplois associatifs").

